

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 68/1977 (1977)

Artikel: Information universitaire et professionnelle : expériences genevoises
Autor: Lesemann, Martine-Antoinette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le certificat de maturité donne accès aux études universitaires et/ou à une formation professionnelle supérieure. Il est donc nécessaire de donner à l'élève une information suffisante sur les deux types de formation possibles et leur évolution au cours des dernières années.

Information universitaire et professionnelle : expériences genevoises

par **Martine-Antoinette Lesemann**

Introduction

Si le certificat de maturité est un « passeport » qui donne accès aux hautes études et/ou à une formation professionnelle supérieure, encore faut-il que les candidats à son obtention — gymnasiens, élèves des écoles supérieures de commerce — soient mis en mesure d'effectuer le meilleur choix possible de la formation à entreprendre « maturité en poche ».

Aux Etats-Unis, par exemple, l'étudiant diplômé de la « High School » accomplit une période d'études intermédiaires et propédeutiques (les deux ans de « Collège ») au cours de laquelle il peut mûrir son choix.

Pour nos élèves, l'enchaînement se fait directement; on sait, par ailleurs, à quels problèmes relatifs aux places d'étude nos Universités et Hautes Ecoles sont confrontées. Enfin, tous ceux qui s'occupent de la formation et de l'orientation des jeunes connaissent, et partagent dans une certaine mesure, l'inquiétude des jeunes eux-mêmes, de leurs parents et des employeurs devant le « manque de débouchés », ces dernières années.

Dès lors, et parallèlement à l'acquisition des connaissances et au développement des aptitudes nécessaires à la poursuite des études, une part suffisante doit être assurée, aux 12^e et 13^e degrés de la scolarité en tout cas, à une large information universitaire et professionnelle; il est également essentiel, nous semble-t-il, que le choix qui sera opéré par l'élève procède d'une démarche aussi personnelle que possible, dans l'exercice judicieux de sa liberté individuelle.

D'ailleurs, n'est-ce pas, pour lui, l'occasion capitale d'appliquer ou de se forger ces qualités dont l'ORM 1968 (article 7) définit l'acquisition comme l'un des objectifs essentiels du Gymnase ?

C'est dans cette perspective, sous-tendue par cette exigence, qu'au fil des ans et des volées, diverses modalités d'information ont été vécues. On nous a demandé d'exposer ici l'état actuel de nos expériences. Nous les donnons pour ce qu'elles sont: la recherche de for-

mules aussi adaptées que possible aux besoins de nos élèves. Des contacts avec des collègues d'autres cantons, directeurs, maîtres ou avec des conseillers d'orientation, qui poursuivent la même recherche, nous ont permis de fructueux échanges de vues et nous ont stimulés dans notre réflexion. C'est dans ce sens que nous concevons cet article, et les soussignés seront bien volontiers disponibles pour entamer ou continuer le dialogue.

Evolution

Le développement des diverses modalités d'information sur les études et sur les professions a suivi l'ouverture de nos écoles à un nombre toujours plus grand d'élèves, l'augmentation et la diversification des types d'études et de professions et la nécessité croissante de motiver des jeunes qui, plus nombreux qu'autrefois, s'engagent dans les études conduisant à la maturité sans but autrement défini.

Un bref historique expliquera l'évolution de l'information.

En 1969, le Collège de Genève, gymnase de garçons de sept années, et l'Ecole supérieure de jeunes filles, précédemment formée d'une division inférieure (8^e et 9^e degrés de la scolarité) et d'une division supérieure de quatre années, deviennent respectivement Collèges Calvin et Voltaire, alors que s'ouvre un troisième Collège: Rousseau. Ces trois établissements qui forment dès lors le Collège de Genève sont des Gymnases mixtes de quatre années, auxquels s'ajoutent bientôt trois nouveaux Collèges: de Candolle, Claparède et Sismondi. L'effectif des élèves de ces six Collèges varie entre 450 et 900 environ. Jusqu'au moment de cette fusion, l'information dispensée au Collège de Genève concernait principalement les études universitaires. Au cours de séances dont le nombre s'est progressivement accru, des professeurs de l'Université étaient invités à présenter les différentes Facultés. A cela s'ajoutaient, sous les auspices du Comité genevois de la SIA (Société suisse des ingénieurs et des architectes), des informations sur les études et les carrières d'ingénieur et d'architecte, illustrées par la visite d'une usine et parfois d'un chantier. A l'Ecole supérieure de jeunes filles, en revanche, l'information était orientée davantage vers des contacts avec des praticiens qui présentaient leur profession. C'est ainsi que se sont organisés des forums et des «lunches-débats», auxquels, dès l'époque des contacts préparatoires entre les deux gymnases, les élèves concernés du Collège de Genève furent invités.

Ces expériences mises en commun se sont complétées. A l'information sur les études s'est adjointe l'information sur les professions; à la collaboration de l'Université, puis du service d'orientation et de formation professionnelle (OOFP) s'est ajoutée, comme une donnée essentielle, la participation des élèves à l'organisation de l'information. Celle-ci comporte donc actuellement plusieurs volets.

On comprendra que ce que nous présentons ici ne peut être une formule définitive. Il s'agit de ce que nous avons été amenés à organiser sur la base d'expériences successives, selon les circonstances du moment, avec les moyens dont nous disposons qui, nous en sommes

conscients, sont ceux d'une ville universitaire et d'un canton urbain bien équipé en services.

Situation actuelle

Université

L'Université, pour sa part, s'est ouverte largement et de manière systématique aux gymnasiens et à leurs parents en leur offrant un cycle de séances d'information dans pratiquement toutes ses Facultés, Ecoles et Instituts, à l'heure qui nous a paru la plus favorable, soit 18 h. 30. Ces présentations sont animées par des professeurs — voire par le doyen —, par le conseiller aux études de la Faculté, et des étudiants y participent souvent; à la suite des exposés, il est répondu aux questions et une visite des locaux complète fréquemment cette première prise de contact. Par ailleurs, les conseillers aux études de chaque Faculté sont disponibles pour recevoir les élèves qui désirent les contacter individuellement ou en groupes. Ils assistent également à l'information sur les professions, qui se déroule dans les écoles. Enfin, l'Université fait l'effort d'inviter les gymnasiens, par l'intermédiaire des directions des Collèges, à certains cours. La Faculté de médecine organise aussi une visite de l'Hôpital cantonal, d'une demi-journée, qui est très prisée pour son aspect concret. La préparation et l'évaluation de ce programme d'information réunissent des délégués de l'Université, du service d'orientation de l'OOFP et des écoles.

Ecole polytechniques fédérales

Les Ecoles polytechniques fédérales sont présentées par leurs délégués, invités par les Collèges, en deux séances (une par rive du lac) destinées également aux élèves du Centre d'enseignement technique (Ecole technique supérieure) qui sont également bienvenus à d'autres séances, à l'Université, dans les Ecoles spécialisées et dans les Collèges.

Ecole spécialisées

A la demande des directions des Collèges et de l'Ecole supérieure de commerce, les Ecoles spécialisées (l'Institut d'études sociales avec ses Ecoles de bibliothécaires, d'assistants sociaux, de laborantines médicales, d'assistantes de médecin, d'animateurs, d'éducateurs; l'Ecole genevoise d'infirmières Le Bon Secours; l'Ecole de physiothérapie; les Etudes pédagogiques de l'enseignement élémentaire et moyen; les Ecoles d'Art; l'Institut Jaques-Dalcroze) complètent ce cycle d'information sur les études par une série de séances analogues à celles de l'Université et spécialement destinées aux élèves des 12^e et 13^e degrés de la scolarité. Une visite est organisée par les Collèges de Genève à l'Ecole d'ergothérapie de Lausanne.

La période de fin novembre à mi-décembre est consacrée à ce premier grand volet de l'information qui est essentiellement collectif et qui, à titre facultatif, concerne l'ensemble des candidats à la maturité et des élèves des classes préterminales.

Office d'orientation et de formation professionnelle

L'OOFP, et plus particulièrement son Service d'orientation universitaire dont les conseillers sont à la disposition des élèves à l'Office, participe, de différentes manières, à l'ensemble du programme d'information.

La brochure *Au seuil de l'Université*, publiée chaque année par l'OOFP, est remise à tous les élèves des 12^e et 13^e degrés qui peuvent, comme leurs parents, se référer à ce document de base, très maniable et de présentation agréable, pour y trouver aussi bien des informations pratiques (conditions et délais d'inscription et d'immatriculation à l'Université et dans les Ecoles spécialisées; adresses et numéros de téléphone des conseillers aux études, des conseillers d'orientation, etc.) que des descriptions des études, de leurs principaux débouchés et des qualités requises.

De plus, les élèves des mêmes degrés reçoivent gratuitement, trois fois l'an, la publication *Etudes et Carrières* dont chaque numéro contient notamment un dossier sur une profession, très documenté, actuel et vivant.

Enfin, le centre de documentation du service d'orientation et de formation professionnelle assure à l'Office, le prêt de dossiers et chaque année, dans les écoles, une permanence de consultation de documents d'une à quelques demi-journées.

Dans les Collèges et à l'Ecole supérieure de commerce, les conseillers d'orientation de l'Office sont associés aux commissions de travail IUP, composées d'élèves, de maîtres, de l'assistante sociale du Collège et de la direction, dans le but de concevoir et de réaliser l'information sur les professions pour leur propre école.

Ecoles

Le rôle et l'apport des élèves dans les commissions de travail sont déterminants. En fonction du groupe qui se constitue, de son génie propre et des circonstances, compte tenu aussi de l'évaluation du programme effectuée l'année précédente, les modalités varient, dans chaque école, d'une volée à l'autre. Mais des constantes se dégagent, tant sur le plan de l'élaboration que sur celui de la réalisation :

- la création de la commission de travail susmentionnée et sa composition spécifique;
- la priorité essentielle accordée à la participation (volontaire, bien sûr!) d'élèves à associer totalement pour qu'ils soient pleinement actifs et créatifs;
- c'est grâce aux élèves membres de la commission de travail (et aussi important que puisse être le rôle des maîtres) qu'un échange s'éta-

- blit avec les classes, dont l'intérêt est ainsi éveillé et maintenu (information, consultation, parfois questionnaires élaborés et dépouillés par la commission de travail), et c'est ainsi que prend forme un programme qui correspond à la demande exprimée ;
- avec l'accord des maîtres (Conseil paritaire), la direction décide de la suspension des cours (une demi-journée à deux jours, selon les écoles et les années) pour les degrés concernés ;
 - puis la (ou les) Journée(s) d'information s'organise(nt) généralement entre Noël et Pâques : il s'agit presque toujours de groupes de discussion centrés sur un domaine professionnel, plus ou moins circonscrit (par exemple pharmacie, droit, « paramédical ») et auxquels sont invités à participer des praticiens ainsi que, souvent, des étudiants anciens élèves de l'école concernée et, pour toute question encore relative aux études, les conseillers aux études des Facultés et Ecoles. Les élèves membres de la commission de travail contribuent largement à trouver et à contacter les praticiens et les étudiants ;
 - la constitution des groupes, leur répartition dans la Journée (éviter les collisions de groupes susceptibles d'intéresser les mêmes élèves !) et leur durée, le déroulement même des discussions dans chaque groupe, représentent, pour la commission, un travail important et délicat ; la publicité à l'intérieur de l'école (complémentaire aux documents détaillés adressés aux parents, aux maîtres et aux élèves) révèle les talents, le sens tactique et la fantaisie des membres de la commission de travail auxquels s'adjoignent souvent, pour ces préparatifs pratiques, d'autres élèves qui confectionnent tous les écrits et badges nécessaires. Il faut régler la question de la répartition des locaux (certaines discussions se poursuivent en sous-groupes), de leur aménagement (quelle sera la disposition des chaises et des tables la plus propice à telle discussion ?) et assurer l'accueil des invités. Autant de concertations, de préparations attentives prises en charge par les élèves, avec l'aide et le conseil des autres membres de la commission de travail. Enfin, il convient de présider, d'animer les groupes de discussion : là aussi, des expériences très positives (et nécessairement bien préparées) ont été faites par des élèves, mais les autres membres de la communauté scolaire, ou parfois des praticiens, ont également assumé cette responsabilité. Dans quelques écoles, des « observateurs » (élèves), critiques mais « aidants » à l'égard de leurs camarades présidents, assistent à ces séances et participent à l'évaluation ultérieure faite, après consultation des classes, par tous les membres de la commission de travail, auxquels se joignent les élèves et les maîtres qui le désirent.

Année après année, il ressort que, lors des séances d'information sur les études et surtout lors des Journées d'information sur les professions, l'aspect le plus apprécié est celui des contacts individuels qui peuvent s'établir. Il paraît certain que les dispositions collectives qui sont prises, ainsi que le climat qui se crée autour des Journées et pendant leur déroulement, contribuent à faire progresser un grand nombre

d'élèves dans leur réflexion, par une prise de conscience à la fois solidaire et personnelle du problème qui se pose à chacun: «La maturité (si je l'obtiens!), et après?»

Praticiens

Mais l'individu a besoin d'une réponse à sa question; c'est pourquoi, outre les discussions personnelles qu'il peut avoir non seulement avec ses proches, ses maîtres, l'assistante sociale du Collège, un conseiller d'orientation ou un conseiller aux études, il recherche et apprécie particulièrement l'occasion de dialoguer avec les praticiens qui, avec une disponibilité et un intérêt qui méritent notre plus sincère gratitude, acceptent de participer à nos Journées. Bien souvent, ils répondent à notre appel en se mettant à la place des élèves: «Si seulement j'avais eu cette possibilité!» et, en face de jeunes qui ont encore besoin de s'identifier, ils trouvent le plus souvent le ton juste pour présenter de manière authentique leur «vécu» professionnel. Il est d'ailleurs fréquent que le dialogue amorcé se poursuive un autre jour, sur invitation personnelle et spontanée, sur le lieu de travail du praticien.

Visites

Parallèlement, des visites individuelles ou en tout petits groupes sont organisées «à la demande» par les directions des écoles et le service d'orientation de l'OOFP. Elles complètent la participation à des groupes de discussion et l'on parvient en général à les placer également lors des Journées, afin que celles-ci (et la libération des élèves!) soient exploitées au maximum (par exemple un élève qui s'intéresse à l'éducation peut participer aux groupes de discussion «éducation» et «enseignement» et passer une demi-journée dans un centre d'éducation ou dans une classe de l'enseignement élémentaire ou moyen). L'élève est également invité à donner son appréciation sur ces visites.

Conclusion

On le voit, la collaboration assurée par les services et par les personnes privées, l'importance accordée à cette information par les différentes écoles, et les forces qui lui sont consacrées, sont considérables. Elles témoignent du souci actif de préparer les jeunes à leur vie professionnelle. Mais, s'il n'est pas possible de mesurer exactement l'impact de l'information proposée, il est aisé de constater que, pour nombre d'élèves et pour les adultes qu'ils rencontrent, l'expérience a une portée bien plus large que celle du choix d'études ou d'une profession: ce peut être une expérience de vie qui, remarquons-le en passant, contribue aussi au rapprochement et à l'estime réciproque des générations.

Dans ce sens, l'information universitaire et professionnelle, et particulièrement la partie qui se déroule dans les écoles, est incontestablement éducative et formative sur plusieurs plans: elle ne peut que contribuer au développement de la personnalité.

C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'il faut poursuivre dans cette direction et que tout effort dans ce sens, s'il est fondé sur le respect de l'individu et le souci de son épanouissement, ne peut que porter des fruits.

Pour les responsables:

MARTINE-ANTOINETTE LESEMANN

Martine-Antoinette Lesemann, licenciée ès lettres (mention langues vivantes) de l'Université de Genève et titulaire du certificat pédagogique, a enseigné dans des écoles officielles de Grande-Bretagne, à l'Ecole secondaire et supérieure de jeunes filles de Genève, dont elle a dirigé la division inférieure jusqu'à la transformation de celle-ci en Cycle d'orientation, puis au Collège Calvin dont elle est directrice adjointe depuis 1968.

Les responsables de l'information universitaire et professionnelle dans les Collèges de Genève et à l'Ecole supérieure de commerce

Collège Calvin 2-4, rue Th.-de-Bèze, 1204 Genève	M ^{me} Martine-Antoinette Lesemann directrice adjointe, tél. 27 24 09
Collège Voltaire 21, rue Voltaire, 1201 Genève	M ^{me} Inès Jeanrenaud directrice, tél. 44 70 00
Collège Rousseau 16A, avenue du Bouchat, 1211 Genève 28	M ^{me} Janine Wettstein directrice adjointe, tél. 33 71 30
Collège de Candolle 5, rue d'Italie, 1204 Genève	M ^{me} Eliane Hay directrice adjointe, tél. 21 76 55
Collège Claparède chemin Fossard, 1211 Conches	M ^{me} Giovanna Rivara doyenne, tél. 47 66 77
Collège Sismondi 30, avenue de France, 1202 Genève	M ^{me} Françoise Gaud doyenne, tél. 34 18 22
Ecole supérieure de commerce 62-64, rue de Saint-Jean, 1203 Genève	M ^{me} Geneviève Strubin doyenne, tél. 31 05 50

Adresse de l'Office d'orientation et de formation professionnelle: 6, rue Prévost-Martin, 1205 Genève, tél. (022) 20 86 55.